

DOSSIER

#4 2018 | SUPPLÉMENT DE L'AKTUELL |

LOGBL

AK EQUIPE FÜR DEN ANTIKUM

A large poster for the 'AK EQUIPE FÜR DEN ANTIKUM' political party. It features a grid of 20 individual portraits of candidates, each with their name and a small bio. The names include François Rausch, San Tanaka, Eddie Ska, Marco Cotti, and others. At the bottom, there is a green banner with the text 'ZUKUNFT ZESUMMENHALT GUTT LIEWEN'.

A poster for the 'ZESUMMEN!' political party. It features a large portrait of a man at the top with the text 'ZESUMMEN!' and 'Lieschli Thomas Schaubler'. Below this is a grid of 20 smaller portraits of candidates. At the bottom, there is a red banner with the text 'An Equipe in den Zuesammen'.

A poster for the 'MIR HAN EPLANG' political party. It features a large portrait of a man at the top with the text 'MIR HAN EPLANG' and 'für Liechtenstein'. Below this is a grid of 20 smaller portraits of candidates.

Elections législatives 2018

Comparaison des programmes électoraux des partis

Introduction

Chères lectrices, chers lecteurs,



Le 14 octobre vous allez, si vous avez le droit de vote, décider par votre vote du rapport de force entre les différents partis au sein de la Chambre des députés. Avec votre vote, vous allez influencer sur la formation du gouvernement et sur les décisions politiques qui vont être prises pendant les cinq années à venir.

Votez pour une politique, qui accorde la première priorité aux intérêts de l'ensemble du salariat, de leurs familles et de leurs enfants.

Une politique, qui vous offre, à vous et à votre famille, une perspective d'avenir, qui vous sécurise socialement et professionnellement et qui consolide vos possibilités de promotion sociale. Pour une qualité de vie, qui satisfait à vos besoins d'épanouissement personnel. Pour une bonne vie, sans peur de l'avenir, pour une vie en paix et en démocratie.

Votez pour une politique, qui diminue les inégalités sociales. Et pour une politique, qui façonne les changements au sein de notre société, à savoir la digitalisation croissante et le profond changement écologique nécessaire, de manière à ce qu'ils ne s'opposent pas aux besoins et intérêts des travailleurs, mais au contraire, se développent en harmonie avec eux.

Dans ce dossier de l'AKTUELL, nous souhaitons vous proposer un aperçu comparatif sur les différentes déclarations programmatiques des partis sur différents sujets importants.

Pour des raisons de place, nous nous sommes limités à douze blocs thématiques particulièrement importants d'un point de vue syndical; les lecteurs, qui s'intéressent également à d'autres sujets, comme p.ex. la politique sociale, environnementale et climatique, la politique de l'enseignement¹, la question des réfugiés ou de l'armement, sont priés de consulter les programmes respectifs des partis. Dans notre aperçu, nous ne prenons en considération que les programmes des partis qui sont représentés dans les quatre circonscriptions électorales.

N.B. Pour certains sujets centraux et par rapport à certaines propositions que nous voyons d'un œil particulièrement critique nous avons ajouté des commentaires par rapport à certaines positions de différents partis. Celles-ci sont écrites en italique dans le texte.

Nous espérons avoir contribué de façon constructive avec ce dossier de l'AKTUELL à la formation de votre décision.

◆ Index	P 3
◆ Salaire minimum	P 4
◆ Négociations collectives	P 6
◆ Cogestion dans l'entreprise et dialogue social	P 7
◆ Temps de travail	P 8
◆ Sécurisation des parcours professionnels	P 10
◆ Formation professionnelle continue	P 12
◆ Pensions	P 14
◆ Assurance maladie et système de santé	P 16
◆ Prestations familiales	P 18
◆ Lutte contre la spéculation dans le domaine du logement	P 20
◆ Impôts	P 22

¹ À ce sujet, nous attirons l'attention sur la table ronde avec les partis politiques organisée par le SEW/OGBL, la FGIL et la FNCTTFEL, qui aura lieu le 5 octobre au Casino syndical à Bonnevoie.

Index

Pour l'OGBL, la défense du système actuel d'adaptation automatique des salaires à l'inflation constitue une ligne rouge qui ne doit pas être franchie. L'OGBL a demandé à tous les partis de se prononcer dans leurs programmes électoraux pour le maintien de l'index et contre toute nouvelle manipulation du mécanisme d'indexation.



Liste 1 - Piraten

Les Pirates sont en faveur d'un plafonnement de l'index à hauteur de trois fois le salaire minimum, ceci afin de ralentir l'écart grandissant entre les salaires et que «l'index puisse ainsi toujours être financé à l'avenir».

Comm. de l'OGBL: Cette argumentation ne tient pas compte du fait que l'index n'est ni plus ni moins qu'un simple mécanisme de compensation au regard de l'inflation. Un index plafonné, comme il a déjà été imaginé il y a quelques années par J.-C. Juncker, reviendrait à une détérioration structurelle du système d'indexation luxembourgeois et marquerait le début de la fin de l'index.



Liste 2 - déi Gréng

Non traité.

Comm. de l'OGBL: Le programme électoral des Verts ne prend donc aucunement position quant au maintien du système d'indexation ou quant à d'éventuelles nouvelles manipulations.



Liste 3 - LSAP

Le LSAP souligne qu'il souhaite maintenir intégralement le mécanisme d'indexation automatique.



Liste 4 - CSV

Le CSV insiste sur le fait que l'indexation des salaires et des

pensions fait «partie intégrante» de sa politique et qu'il fera en sorte que «les salaires et les pensions évoluent au même rythme que le coût de la vie».

Comm. de l'OGBL: Ici, il s'agirait de clarifier si ceci exclu d'éventuelles nouvelles manipulations de l'index ou si, avec cette formulation vague, le CSV se garde une porte de sortie.

Liste 5 - KPL

Le KPL revendique le maintien de l'index et la réintroduction d'une tranche indiciaire avancée de 1,5%.



Liste 6 - DP

Le DP insiste sur le fait de vouloir maintenir le système actuel d'indexation.



Liste 7 - ADR

L'ADR s'exprime en faveur de l'adaptation intégrale des salaires, des pensions et des allocations familiales à l'index.



Liste 8 - déi Lénk

La Gauche veut maintenir et développer l'index afin de «dynamiser» l'évolution salariale, tout particulièrement en réintroduisant une tranche indiciaire avancée. Par ailleurs, elle revendique une indexation salariale au niveau européen.



Salaire minimum

Le salaire minimum luxembourgeois étant trop faible au regard de l'évolution du salaire moyen et des gains de productivité, l'OGBL exige une augmentation structurelle du salaire minimum de 10%. Par ailleurs, l'OGBL exige l'exemption totale du salaire minimum de tout impôt sur le revenu.



Liste 1 - Piraten

Pour les Pirates, le salaire minimum doit se situer 20% au-dessus du seuil de risque de pauvreté national (qui pour sa part est fixée à 60% du salaire médian). Il doit être recalculé chaque année au mois de janvier. Par ailleurs, le salaire minimum doit être totalement exempté de l'impôt sur le revenu.



Liste 2 - déi Gréng

Les Verts s'engagent à augmenter le salaire minimum et à l'adapter régulièrement «à l'évolution du pouvoir d'achat».

Comm. de l'OGBL: Ceci fait manifestement référence au maintien de l'adaptation légale du salaire minimum à l'évolution générale des salaires; il n'est pas question d'augmentation structurelle. Parallèlement, ils s'engagent en faveur d'un salaire minimum européen, qui devrait être calculé en fonction des «PIB nationaux» respectifs. *Comm. de l'OGBL: Ceci constituerait une autre formule que p. ex. l'adaptation à l'évolution du salaire médian que revendique la Confédération européenne des syndicats. L'impact qu'un tel système aurait pour le Luxembourg n'est pas clair.*

Liste 3 - LSAP

Le LSAP s'engage à augmenter le salaire minimum de 100 euros net au 1.1.2019 en qualifiant cette augmentation de «mesure immédiate». Par ailleurs, il se prononce en faveur d'une «adaptation structurelle du salaire minimum à l'évolution économique», afin de garantir que «tout le monde puisse vivre de son revenu, sans devoir recourir à l'aide sociale». De plus, il plaide pour un allègement fiscal supplémentaire pour les personnes qui gagnent le salaire minimum.

LSAP

Liste 4 - CSV

Le CSV s'exprime en faveur d'une adaptation régulière du salaire minimum à l'évolution générale des salaires. Par ailleurs, il souhaite adapter à la hausse le salaire minimum «avant tout en ce qui concerne sa valeur nette». Il se prononce dans ce contexte en faveur d'un «crédit d'impôts dégressif» pour les personnes qui gagnent le salaire minimum.

Comm. de l'OGBL: Cela signifie que le CSV considère bien qu'il faut agir au niveau du salaire minimum, mais qu'il ne veut toutefois pas s'y prendre par une augmentation structurelle, mais uniquement par des mesures fiscales.

CSV





Liste 5 - KPL

Le KPL exige une augmentation du salaire minimum de l'ordre de 20% et l'exemption de tout impôt direct pour les personnes qui gagnent le salaire minimum.



Liste 6 - DP

Le DP souligne qu'il est en faveur de l'augmentation légale prévue du salaire minimum; il veut cependant examiner les répercussions d'une augmentation du salaire minimum sur l'économie et sur le taux de chômage. Le DP privilégie des mesures qui ne «nuiront pas à la compétitivité des entreprises», comme des subventions de loyers et des gardes d'enfants gratuites.

Comm. de l'OGBL: Non seulement le DP ne se prononce pas en faveur d'une augmentation structurelle du salaire minimum, il remet en fait même en question l'augmentation régulière existante du salaire minimum.



Liste 7 - ADR

L'ADR veut augmenter le salaire minimum «dans le dialogue avec les syndicats et le patronat». Par ailleurs, des crédits d'impôts doivent être prévus pour les personnes gagnant de bas salaires, afin de garantir que le salaire minimum net se situe au-dessus du risque de pauvreté. Celui-ci doit également être adapté à l'avenir, afin de maintenir le même écart entre salaire minimum et risque de pauvreté.

Comm. de l'OGBL: Etant donné que les discussions au sein du Conseil économique et social ont déjà démontré que le patronat refuse toute augmentation du salaire minimum, un accord avec le patronat sur ce point est illusoire, et aurait pour résultat que le salaire minimum ne soit pas augmenté.

Liste 8 - déi Lénk

déi Lénk

La Gauche s'exprime pour une augmentation «substantielle» du salaire minimum en deux étapes, qui garantirait que le salaire minimum se situe au-dessus de la limite des 60% du salaire médian. Par ailleurs, la Gauche insiste sur le fait que l'accès au salaire minimum qualifié doit être garanti au bout de 10 ans. Au niveau de l'UE, un salaire minimum européen doit être introduit, qui se base sur le coût de la vie du pays respectif et qui doit faire partie intégrante d'un socle des droits sociaux renforcé.

Négociations collectives

Pour l'OGBL, une réforme de la loi sur les conventions collectives est incontournable afin de renforcer les droits de négociation des syndicats et de pouvoir garantir également aux salariés de petites et moyennes entreprises, la protection qu'apporte une convention collective. Parallèlement, l'OGBL revendique des négociations salariales globales pour l'ensemble du secteur public.



Liste 1 - Piraten

La politique tarifaire n'est pas traitée spécifiquement dans le programme électoral des Pirates. Pour la Fonction publique, les Pirates exigent le gel sur cinq ans de l'enveloppe budgétaire globale dédiée aux rémunérations, au niveau de 2018, cela en raison d'un soi-disant «endettement public implicite» (cela vise principalement les droits de pension) de «1000%».



Liste 2 - déi Gréng

Les Verts veulent une évaluation et une réforme du «dialogue social», qui doit également avoir pour objectif «que les conflits dans les domaines du travail et des salaires entre employeurs, salariés et leurs syndicats puissent faire l'objet d'une conciliation».

Comm. de l'OGBL: Comme il existe déjà une procédure de conciliation au Luxembourg depuis de nombreuses décennies, il n'est pas clair en quoi consiste la différence ici par rapport au système existant.



Liste 3 - LSAP

Le LSAP s'engage pour un «renforcement conséquent» du droit du travail, ceci également en vue d'une sécurisation du droit de grève et du renforcement des conventions collectives. La politique salariale nationale doit être liée à «la plus-value et au gain de productivité créées». De manière générale, le LSAP soutient les syndicats dans leurs efforts pour une «juste» rémunération.



Liste 4 - CSV

La CSV veut revoir la loi sur les conventions collectives de 2004 et l'adapter au monde du travail qui a changé.



Liste 5 - KPL

La politique tarifaire n'est pas traitée spécifiquement, cela-dit les communistes s'expriment en faveur d'une adaptation des salaires à l'évolution de la productivité. Parallèlement, ils exigent la levée de «toute restriction» du droit de grève et son ancrage dans la constitution.

Liste 6 - DP

Le DP ne traite pas spécifiquement de la politique tarifaire. Cependant, il exige «plus de flexibilité pour des accords entre employeurs et salariés au sein des entreprises». Par ailleurs, le DP veut réexaminer l'orientation de l'ensemble du droit du travail en fonction de ses résultats et le cas échéant, le réviser, sans qu'il ne soit clair quelles parties du droit du travail sont concrètement visées.

Comm. de l'OGBL: Cela signifie que le DP veut affaiblir les droits de négociation collective des syndicats au profit d'accords au niveau de l'entreprise. Il n'est pas clair, quelles sont les parties du droit de travail visées par le DP, et quel en est l'objectif, en faveur ou contre les intérêts du salariat?

Liste 7 - ADR

Même si le cadre légal fixé par l'État doit être maintenu, les dispositions émanant de conventions collectives sont pour l'ADR supérieures aux dispositions légales. Les droits des syndicats à ce niveau doivent être renforcés et la loi améliorée, afin que salariés et employeurs puissent négocier «sur un pied d'égalité».

Liste 8 - déi Lénk

La Gauche s'engage globalement pour un «renforcement du pouvoir de négociation» des syndicats et plus particulièrement pour un renforcement du droit de grève. Des normes minimales concernant le rapport entre le niveau de salaire et la qualification, l'expérience et la formation continue, qui sont fixées actuellement par les conventions collectives, doivent être réglementées légalement pour tous les secteurs. En outre, elle prévoit de régler les modalités du télétravail ainsi que les réductions de temps de travail au cours d'une période de transition par le biais de conventions collectives.



Cogestion dans l'entreprise et dialogue social

L'OGBL s'engage de manière générale pour une amélioration des droits des délégations du personnel et pour un renforcement de la représentation des salariés au sein des conseils d'administration. Au regard des nouveaux défis qui se présentent dans le cadre du processus de digitalisation, la législation doit être modernisée et renforcée de manière permanente dans le sens du progrès social.



Liste 1 - Piraten

Le sujet n'est pas traité dans le programme électoral des Pirates, à l'exception peut-être de la revendication visant à abolir «l'obligation d'affiliation» dans les chambres professionnelles.

Comm. de l'OGBL: Il s'agirait d'un profond affaiblissement matériel pour la Chambre des salariés, qui porterait un lourd préjudice aux intérêts du salariat.



Liste 2 - déi Gréng

Les Verts s'engagent à évaluer la loi sur le dialogue social et à faire participer les partenaires sociaux à l'élaboration de propositions de réformes. Le rôle des «délégués à la santé» (c. à d.: des délégués à la sécurité) au sein des délégations du personnel doit être renforcé et la formation des délégués à la sécurité et à l'égalité doit être améliorée.



Liste 3 - LSAP

Le LSAP s'engage à «rendre possible» la cogestion dans les entreprises, également dans un monde digital, et à la renforcer globalement.

Liste 4 - CSV

Le CSV souhaite dynamiser le dialogue social. La tripartite en tant qu'instrument de crise et le Conseil économique et social en tant que lieu du dialogue permanent doivent être maintenus et leurs tâches adaptées à la réalité. Par ailleurs, le gouvernement doit mener un dialogue bilatéral régulier et ouvert avec les partenaires sociaux. La loi sur les délégations doit être révisée et plus particulièrement, les résultats électoraux doivent être considérés pour déterminer les délégués libérés.



Liste 5 - KPL

Dans le cadre de sa revendication visant à nationaliser les grandes entreprises, banques et secteurs économiques stratégiques, le KPL exige le contrôle démocratique de ces entreprises par une «participation directe du personnel par l'intermédiaire de leurs conseils d'entreprise élus et par les organisations syndicales» à la gestion des entreprises. Ceci doit garantir que des décisions d'importance stratégique ne soient pas prises à l'encontre des «intérêts des travailleurs».



Liste 6 - DP

Pour le DP, le dialogue social dans les entreprises fait partie du «modèle de réussite du Luxembourg». Il veut renforcer les droits de négociation au niveau des entreprises, en mettant ceci toutefois en relation avec la volonté de reconsidérer la «trop rigide organisation du temps de travail».

Voir nos remarques aux rubriques Politique tarifaire et Temps de travail.



Liste 7 - ADR

Non traité.



Liste 8 - déi Lénk

La Gauche souhaite un renforcement des droits légaux des délégations du personnel et néanmoins abolir les possibilités de «négocier des dérogations par rapport à la loi au niveau des entreprises». Les délégués du personnel doivent avoir davantage de moyens pour lutter contre la surveillance sur le lieu de travail et contre les licenciements abusifs. Une formation continue adéquate doit être organisée pour les délégués à la sécurité. Parallèlement, la participation du personnel dans les administrations publiques doit également être améliorée.



Temps de travail

Les propositions de l'OGBL concernant le temps de travail et pour une meilleure conciliation entre vie professionnelle et vie privée comprennent des mesures en direction d'une réduction générale du temps de travail sans perte de salaire, la sixième semaine de congé payé, une base légale pour le congé social, un droit à un temps de travail partiel volontaire, les comptes épargne-temps, un droit à la déconnexion et une meilleure réglementation du télétravail.



Liste 1 - Piraten

Les Pirates veulent lancer une discussion portant sur une réduction progressive du temps de travail sans perte de revenu, parce que la balance entre vie professionnelle et vie privée ne serait plus équilibrée au Luxembourg. Pour cela, il est prévu d'inciter les entreprises à essayer des «concepts innovants». Pour lutter contre l'engorgement sur les routes, des modèles alternatifs de temps de travail flexible et de télétravail doivent être promues, tout particulièrement dans la Fonction publique.



Liste 2 - déi Gréng

Les Verts souhaitent également lancer une discussion portant sur une réduction générale du temps de travail. Les entreprises doivent être encouragées à appliquer des «modèles de temps de travail innovants», sachant qu'une organisation plus flexible du temps de travail, e.a. par un droit au télétravail avec une base légale, doit «dégager des espaces pour la famille et l'assistance». Avec le même objectif, les Verts proposent des améliorations supplémentaires au niveau du congé parental, du congé de paternité et du congé pour raisons familiales. Un «congé pour soins» doit être introduit et différents modèles de temps partiel doivent être ancrés dans le droit du travail, tout en prévoyant un soutien pour les employeurs pour leur mise en vigueur. Enfin, le projet de loi sur les comptes épargne-temps, qui est actuellement sur la table, doit être voté et un droit à la déconnexion doit être introduit.



Liste 3 - LSAP

Le LSAP propose une réduction du temps de travail hebdomadaire à 38 heures sans perte de salaire. De plus, le congé annuel dans le secteur privé doit être augmenté d'un jour pendant cinq ans, ce qui revient à une introduction progressive de la sixième semaine de congé. Le droit au travail à temps partiel doit être généralisé et combiné à un droit à un retour au travail à plein temps. Le télétravail doit être promu et un droit à la déconnexion doit être introduit. De manière générale, les modèles de temps de travail doivent être flexibilisés dans l'intérêt des salariés et en accord avec les délégations du personnel et les syndicats. En outre, le LSAP s'exprime en faveur de comptes épargne-temps et de dispositions adaptées à notre époque en matière de congés extraordinaires.

Liste 4 - CSV



Le CSV exige une réglementation claire de l'organisation du temps de travail qui garantirait qu'il n'y ait pas de temps de travail flexible imposé et que les salariés ne soient pas obligés contre leur gré de travailler dans d'autres lieux que prévu. Les horaires mobiles doivent être conclus dans le consentement mutuel entre salarié et employeur, les heures de travail doivent être correctement saisies et les heures de travail supplémentaires définies clairement. Globalement, le temps de travail et l'organisation du travail doivent être aménagés de façon plus appropriée pour les familles. Le volume global du temps de travail doit être maintenu au même niveau. Le CSV s'oppose donc a priori à toute réduction légale du temps de travail. En même temps, le travail à temps partiel doit être promu, en le rendant plus attractif. Il veut flexibiliser davantage le congé parental et étendre le congé parental à plein temps à 8 mois.

Comm. de l'OGBL: Concernant la réglementation des horaires mobiles et des heures supplémentaires, le CSV oublie le fait que suite à la pression de l'OGBL, les heures supplémentaires sont définies plus clairement qu'auparavant dans la nouvelle loi PAN et que les réglementations relatives aux 'horaires mobiles ne peuvent être introduites, en dehors des conventions collectives, que d'un commun accord entre l'employeur et la délégation du personnel.

Liste 5 - KPL



Le KPL exige l'introduction progressive de la semaine des 35 heures sans perte de salaire et par ailleurs, dans le cadre de la digitalisation, la réduction continue du temps de travail hebdomadaire, annuel et sur toute la durée de la vie sans perte de salaire ni de personnel, afin de répartir de façon équitable «le travail socialement nécessaire restant». La journée de travail de 8 heures et la semaine de 40 heures doivent être strictement respectées et les heures supplémentaires doivent être l'exception. Tout dépassement de ces deux critères doit être indemnisé et les employeurs concernés doivent alors être obligés de réaliser de nouvelles embauches. Dans ce sens, le KPL exige l'annulation de la réglementation des heures supplémentaires et de la période de référence de 4 mois, qui sont prévues dans la nouvelle loi PAN.

Comm. de l'OGBL: Le KPL oublie que la réglementation des heures supplémentaires est beaucoup plus claire dans la nouvelle loi PAN qu'elle ne l'était avant. Une simple annulation de la nouvelle loi entraînerait donc un retour à un texte beaucoup plus mauvais pour les salariés.



Liste 6 - DP

Selon le DP, la réforme de la loi PAN n'était pas en faveur des salariés. Comme pour les conventions collectives, il exige ici aussi un affaiblissement des droits de négociations syndicaux au profit de davantage de «flexibilité», par des accords au sein des entreprises. Les règles «rigides» actuelles doivent être abolies et remplacées par des périodes de référence annuelles, sans pour autant toucher au temps de travail maximum ni aux suppléments pour dimanches et jours fériés. Des comptes épargne-temps doivent être introduits «de manière générale» et leurs modalités détaillées convenues avec les partenaires sociaux. Le télétravail doit être davantage promu et plus clairement réglementé, afin d'obtenir davantage de sécurité juridique. Cette sécurité doit être développé tout particulièrement dans la Grande Région par la création de zones économiques particulières d'où les désavantages fiscaux doivent être abolies. Un congé parental PLUS doit être introduit, qui prévoit une extension du congé parental à 18 mois plein temps ou à 38 mois en temps partiel, dont les mois supplémentaires ne seront pas rémunérés. Les cotisations sociales sont toutefois à la charge de l'Etat.

Comm. de l'OGBL: Les propositions du DP visant une plus grande flexibilité et une période de référence annuelle constituent clairement des attaques contre les intérêts du salariat et contre le système de négociations collectives. Si la nouvelle loi PAN était tellement hostile aux salariés, pourquoi précisément les employeurs se sont-ils tellement énervés? Concernant le congé parental, il faut noter que cette formule n'est envisageable que pour ceux qui peuvent se le permettre financièrement. L'OGBL est également pour l'extension du congé parental, mais il s'agit de faire attention à ce qu'elle soit également envisageable pour les familles fragiles socialement, donc en maintenant une indemnisation financière.

Liste 7 - ADR

L'ADR s'exprime en faveur de la semaine de travail de 40 heures et donc contre une réduction du temps de travail. Néanmoins, une négociation doit avoir lieu avec les partenaires sociaux en vue d'une augmentation du congé annuel. Le travail du dimanche doit rester une stricte exception, même dans le commerce, cela dit, en ce qui concerne tous les autres jours de la semaine, les heures d'ouvertures des commerces doivent laisser la plus grande flexibilité possible aux employeurs. En outre, l'ADR est en faveur de comptes épargne-temps et d'une entrée progressive à la retraite. L'ADR défend également le droit à la déconnexion.



Liste 8 - déi Lénk

La Gauche propose un plan visant une réduction progressive du temps de travail, dont le premier pas consiste en l'introduction en 2019 de la sixième semaine de congé. À partir de 2019 doivent également être introduites des semaines de travail de 37, 38 ou 39 heures, dont doivent dépendre des périodes de référence correspondantes ainsi que la flexibilité exigée. D'ici 2030, le temps de travail hebdomadaire doit être réduit à 32 heures et pendant la période de transition, il faut prévoir des dispositions dans les conventions collectives, des comptes épargne-temps et une limitation des heures supplémentaires autorisées. De plus, la Gauche est en faveur d'un droit à un travail à temps partiel volontaire accompagné d'un droit au retour à un travail à temps plein, un droit à la déconnexion ainsi qu'une meilleure réglementation du télétravail, des allègements de celle-ci ne pouvant être rendus possibles que par le biais d'une convention collective. Le congé parental doit pouvoir être étendu pour chaque parent de 6 mois (temps plein) ou de 12 mois en cas de temps partiel.



Sécurisation des parcours professionnels

En raison des effets négatifs possibles de la digitalisation sur l'emploi, l'OGBL revendique un renforcement du droit du travail et de la protection contre le licenciement. Le contrat à durée indéterminée (CDI) doit rester la norme. La législation relative au licenciement pour raisons économiques, aux plans sociaux et aux plans de maintien dans l'emploi doivent être renforcés dans l'intérêt des salariés. Enfin, les droits des salariés en cas de faillite doivent être renforcés.



Liste 1 - Piraten

Pour les Pirates, au regard de la digitalisation de l'économie, l'objectif du plein emploi à 40h par semaine est «impossible». D'où, l'une des revendications centrales des Pirates: l'introduction d'un revenu universel de base, qui est décrit comme «nouveau départ» conséquent de notre système social. Parallèlement, les Pirates s'expriment en faveur d'un renforcement la protection contre les licenciements suivant le modèle allemand et pour que les indemnités des salariés licenciés soient augmentées. Le travail intérimaire doit être limité.

Comm. de l'OGBL: Il serait naïf de croire que l'introduction d'un revenu universel de base n'entraîne pas automatiquement une remise en cause de toutes les prestations sociales existantes. L'OGBL ne partage pas l'analyse selon laquelle le plein emploi sera impossible à l'avenir, mais tient à l'exigence d'un travail et un bon salaire pour tous. Un moyen essentiel d'y faire face réside dans des réductions du temps de travail.



Liste 2 - déi Gréng

Les Verts souhaitent adapter le droit du travail aux nouvelles formes de rapports de travail dans le cadre de «l'économie des plateformes», afin de mieux protéger les salariés. Les faux indépendants doivent être empêchés. Ils plaident pour l'élaboration avec les partenaires sociaux d'une stratégie en faveur des salariés plus âgés et veulent améliorer les possibilités actuelles de temps de travail partiel. Des «groupements d'employeurs» doivent être introduits, permettant d'utiliser un salarié de façon flexible dans plusieurs entreprises, afin de compenser des besoins qui varient.

Comm. de l'OGBL: Quant aux dernier point, qu'en est-il des droits des salariés? N'y a-t-il que les besoins des entreprises qui comptent?

Liste 3 - LSAP

Le LSAP s'engage à adapter le cadre sociétal et celui du droit du travail à la digitalisation. Les faux indépendants et les emplois précaires doivent entre autres être empêchés. Les salariés qui sont victimes de suppressions de postes et qui se réorientent doivent obtenir un revenu transitoire. Le contrat à durée indéterminé doit demeurer la règle et le droit du travail doit être réformé et renforcé en matière de plans sociaux et de mesures de maintien dans l'emploi. Par ailleurs, la lutte contre le chômage est l'un des «principaux objectifs» du LSAP, qui souhaite également prolonger l'indemnisation des demandeurs d'emploi.



Liste 4 - CSV

Pour le CSV, la «protection de l'emploi 4.0» signifie que les standards sociaux doivent être maintenus dans le monde du travail et que les dispositions essentielles du contrat de travail ne doivent pas être vidées. L'auto-exploitation doit être empêchée et des limites doivent être tracées, un encadrement légal doit être défini et des contrôles doivent être prévus pour limiter les risques pour la santé qui s'y rapportent. Les mesures de reclassement existantes doivent être évaluées et réformées le cas échéant. La même chose vaut pour la législation relative au «maintien dans l'emploi». La protection des salariés doit être améliorée en cas de faillite et les dispositions y relatives dans les plans sociaux être renforcées.



Liste 5 - KPL

Le KPL s'exprime en faveur de la création de davantage d'emplois pour les salariés peu qualifiés. Lorsque de nouvelles entreprises sont créées, au moins 20% du personnel doit être embauché par le biais de l'ADEM. Le travail intérimaire doit être interdit et les contrats temporaires doivent être maintenus au strict minimum. Au bout de six mois au plus tard, les contrats temporaires doivent être transformés en contrats à durée indéterminée. Afin de protéger les salariés en cas de faillite, une société nationale doit être créée pour recueillir ces derniers.





Liste 6 - DP

Le sujet n'est pas traité en tant que tel, toutefois le DP veut examiner l'ensemble du droit du travail quant à son «orientation» et la modifier si nécessaire.

Voir notre commentaire au point Négociations collectives.



Liste 7 - ADR

Pour l'ADR, le contrat à durée indéterminée doit rester la règle et le recours aux contrats temporaires doit se limiter comme actuellement à certains cas précis. L'ADR s'exprime contre un revenu universel de base. L'ADEM doit être renforcé et la garantie jeune doit tout particulièrement être encore améliorée. Les mesures pour l'emploi existantes doivent être évaluées pour savoir si elles ont vraiment entraîné un retour durable sur le marché de l'emploi.

Liste 8 - déi Lénk



La Gauche propose un droit à un emploi, suivant le principe «Etat employeur en dernier ressort» qui doit être garanti. Les demandeurs d'emploi qui ne se sont pas vus proposés d'emploi utile à l'issue de la période d'indemnisation doivent obtenir une allocation d'attente. De manière générale, l'indemnité de chômage doit être étendue, en augmentant le niveau de cotisation des entreprises. Les délégations du personnel doivent pouvoir agir juridiquement contre les licenciements abusifs et obtenir des droits de contrôle renforcés dans le cadre de licenciements collectifs, de plans sociaux et de plans de maintien dans l'emploi. Les droits des salariés en cas de faillite doivent également être renforcés.



Formation professionnelle continue

Un élément essentiel de sécurisation des parcours professionnels réside dans la formation professionnelle continue, qui doit devenir un véritable droit fondamental pour tous les salariés. Dans ce sens, l'OGBL revendique une réforme et une extension de l'actuel congé pour formation et la création d'un compte de formation individuel sur l'ensemble de la carrière professionnelle. Le cofinancement public doit être augmenté et un impôt pour la formation doit être introduit afin de garantir que les employeurs contribuent à son financement. Les objectifs et lignes directrices de la formation professionnelle continue doivent être fixées par une instance tripartite.



Liste 1 - Piraten

Non traité.



Liste 2 - déi Gréng

Les Verts veulent encourager la collaboration entre employeurs et organismes de formation et prévoir des conventions spécifiques visant des mesures de formation continue pour les demandeurs d'emploi. Les employeurs doivent être davantage soutenus dans le cadre de la formation de base et continue, y compris linguistique, de leur personnel.



Liste 3 - LSAP

Le LSAP veut promouvoir la formation continue et la réorientation professionnelle dans le cadre de la digitalisation. Les programmes «Fit4digital» et «digital skills bridge», qui doivent être davantage développés, sont cités comme exemples de bonnes initiatives. A cette fin, l'ADEM doit être transformé en «agence pour l'emploi et pour la formation continue». La formation professionnelle et la formation professionnelle continue doivent être intégrées aux attributions du ministre du Travail. Les femmes doivent pouvoir profiter des offres de formation continue, dans la même mesure que les hommes. Le LSAP propose en outre l'établissement d'une agence d'accréditation pour les programmes de formation et les formateurs. Les personnes qui gagnent le salaire minimum doivent obtenir un bonus lorsqu'ils achèvent une mesure de formation continue. Les formations à l'adresse de personnes qui ont peu de qualifications et des revenus faibles doivent être promues par l'introduction de comptes épargne-temps et de chèques dédiées à la formation continue.

Liste 4 - CSV

Le CSV veut mettre en place un programme national pour l'apprentissage tout au long de la vie avec toutes les parties concernées. Les offres existantes doivent recevoir un label de qualité étatique et être subventionnées. Le soutien financier doit par contre être plus ciblé et son financement doit «de nouveau» être sécurisé. Des mesures sont prévues pour inciter davantage les salariés à participer à des mesures de formation continue. Afin de sécuriser les emplois de personnes peu qualifiées dans le contexte de la digitalisation, une offre étendue de formations doit être mise en place de manière préventive, en ayant surtout recours à l'apprentissage avec les médias digitaux.



Liste 5 - KPL

Non traité.



Liste 6 - DP

Le DP veut créer des agences de formation continue accréditées, garantissant une offre de grande qualité. De manière générale, le DP veut développer la formation professionnelle continue en collaboration avec les chambres professionnelles. Les prestataires publics et privés doivent pouvoir proposer des offres complémentaires de formation qui, le cas échéant, donnent droit à un diplôme d'État. Le DP parle d'une «offensive de la formation continue» dans le cadre de la digitalisation et souhaite créer un «digital learning hub» ainsi que des «digital learning centers». Un chèque-formation doit être introduit devant permettre à tous les salariés de fréquenter gratuitement un cours d'introduction au monde du travail digital. Par ailleurs, l'offre en matière de formation pour adultes, qui doit rester publique, doit être développée et coordonnée par le ministère de l'éducation.





Liste 7 - ADR

L'ADR défend le modèle du «life long learning». Les offres de formation continue existantes doivent être maintenues et développées davantage si nécessaire. Le congé pour formation ne doit pas être prolongé, toutefois les salariés et les entreprises doivent être mieux informés des possibilités existantes. L'ADR porte une attention particulière à l'apprentissage du luxembourgeois. Le congé linguistique s'y référant doit être augmenté à 300 heures. L'ADR veut conditionner l'octroi d'une autorisation de travailler sur le territoire national à l'apprentissage de la langue nationale.

Comm. de l'OGBL: Le dernier point aurait assurément des conséquences dramatiques pour le marché du travail luxembourgeois. Le caractère xénophobe et nationaliste de l'ADR ressort assez distinctement dans cette revendication.

Liste 8 - déi Lénk



La Gauche propose un droit à une formation continue de grande qualité. De manière générale, il faut davantage d'investissements dans la formation continue et particulièrement dans la formation continue digitale pour adultes.



Pensions

Toute attaque contre les prestations et le financement solidaire de l'assurance-pension constitue une autre ligne rouge pour l'OGBL. L'OGBL s'exprime en faveur du maintien de l'âge légal actuel de départ en retraite, tout comme pour le maintien intégral de l'ajustement périodique des pensions à l'évolution de salaires. Les détériorations supplémentaires qui sont prévues dans la réforme de 2013 doivent être supprimées. L'OGBL s'exprime en faveur d'une augmentation des taux de cotisation et de l'établissement de nouvelles sources de financement, au cas où se présenteraient de nouveaux besoins de financement, au lieu de détériorer les prestations.



Liste 1 - Piraten

Les Pirates proposent d'adapter la pension minimum afin de lutter contre la pauvreté dans la vieillesse. Une large discussion doit être initiée concernant les pensions «basées sur la contribution» («anteilsbasiert»). Par ailleurs, le fonds de compensation des pensions ne doit plus investir dans des armes, mais davantage dans le logement social.

Comm. de l'OGBL: Ce que signifie et ce qui est attendu d'une discussion sur les pensions «basées sur la contribution» n'est pas clair.



Liste 2 - die grünen

Les Verts veulent sécuriser le système de pensions pour les futures générations par «un pilier de base public obligatoire pour chacun». Le financement doit être adapté régulièrement selon le «principe de précaution», aussi bien du côté des dépenses que du côté des recettes. *Comm. de l'OGBL: Ici, il faudrait préciser si les Verts entendent par «adaptations du côté des dépenses» des détériorations des prestations, ou si au contraire ils les excluent.* Concernant les recettes, des cotisations doivent également être prélevées sur les revenus du capital en tant que source de financement supplémentaire. Les droits à la pension doivent être individualisés et le principe de 40 années de cotisation doit être maintenu. La réserve des pensions doit être gérée de manière écologique, sociale et efficace.



Liste 3 - LSAP

Le LSAP tient aux fondements du système actuel et s'exprime contre un allongement de l'âge de départ à la retraite et contre une réduction du montant des pensions. Néanmoins, l'âge réel de départ à la retraite doit être rapproché du seuil de 65 ans. Pour les pensions minimales, des améliorations structurelles doivent être apportées en cas de problèmes financiers. Le LSAP s'exprime en faveur du maintien du plafonnement de cotisations à 5x le salaire minimum, veut néanmoins recourir à moyen ou à long terme à d'autres sources de financement (p.ex. taxe sur les transactions financières, taxe sur les robots,...).

Liste 4 - CSV



Le CSV propose une réforme du système de pension afin de pérenniser durablement les pensions, tout en soulignant que les droits à la retraite des salariés d'aujourd'hui resteront inchangés et que les pensions ne seront pas réduites. Après analyse en profondeur, la réforme doit être transposée dans le dialogue avec les partenaires sociaux et dans un esprit de «consolidation de la responsabilité générationnelle» afin de tenir les «promesses relatives aux pensions». De nouvelles promesses portant sur les pensions ne doivent être faites que si leur financement est assuré à moyen et long terme.

Comm. de l'OGBL: Avec ce texte, rien ne permet d'exclure que le CSV n'envisage pas de mener une réforme des pensions bien plus profonde qu'en 2013, qui détériorerait structurellement les prestations des futurs salariés, c'est-à-dire les générations à venir, par rapport à la situation actuelle.

Liste 5 - KPL



Le parti communiste exige une adaptation extraordinaire des pensions, afin de compenser les pertes subies pendant les années de crise. L'État doit prendre en charge les cotisations qui manquent aux personnes qui ont travaillé à mi-temps pour s'occuper de leurs enfants ou de membres de la famille qui le nécessitait.

Liste 6 - DP



Le DP veut également évaluer le système de pensions tous les trois ans et veut dans ce contexte surveiller aussi bien les recettes que les dépenses et le cas échéant rectifier le tir. L'âge de départ à la retraite doit demeurer à 65 ans, mais des possibilités doivent être offertes pour pouvoir travailler de manière flexible, même après un certain âge, afin de rapprocher l'âge réel de départ à la retraite de ce seuil. Le DP veut promouvoir davantage et alléger fiscalement les assurances-vieillesse privées et d'entreprises afin de «réduire la dépendance du système de pension intergénérationnel». A cela s'ajoute que les obstacles juridiques pour le «splitting des pensions» doivent être levées.

Comm. de l'OGBL: Le DP n'exclut donc pas une détérioration des prestations. S'y ajoute que le DP défend une politique d'affaiblissement du système public au profit d'une promotion fiscale d'assurances privées et commerciales.



Liste 7 – ADR

Pour l'ADR, le système de pensions a besoin de petites corrections pour être assuré à long terme. Il souhaite discuter avec les partenaires sociaux de l'adaptation des cotisations, sachant que la part respective des employeurs et des salariés doit être maintenue. L'ajustement des pensions doit être réduit de manière dégressive lorsque la pension est supérieure à 2x le salaire minimum. Des études supplémentaires doivent être menées quant au financement à long terme du système. Celles-ci doivent également analyser les effets de la digitalisation et de l'exportation des pensions. Enfin, les pensions complémentaires doivent être davantage promues et le montant non-imposable augmenté de 3 200 à 4 800 euros.

Comm. de l'OGBL: La proposition concernant l'ajustement doit être vue comme une détérioration des prestations. La promotion de pensions complémentaires privées et commerciales constitue un affaiblissement du système des pensions public.

Liste 8 – déi Lénk

déi Lénk

La Gauche dénonce les tendances à la privatisation et à la désolidarisation. Elle préconise une extension de l'universalité de l'assurance en incluant les périodes sans emploi rémunéré (temps d'études, interruptions volontaires du travail, augmentation des «baby years» pour chaque parent à 2 ans). La réforme des retraites de 2013 doit être inversée et l'ajustement des retraites et la prime de fin d'année devenir à nouveau automatiques. Enfin, l'âge de départ à la retraite devrait être abaissé pour les salariés qui ne bénéficient pas des réductions de temps de travail proposées par la Gauche.



Assurance maladie et système de santé

Parce que l'assurance maladie au financement solidaire garantit un système de santé optimal pour l'ensemble de la population, l'OGBL s'engage à la défendre et à la développer encore davantage. Il exige des améliorations supplémentaires des prestations de la CNS, l'introduction du tiers payant généralisé, l'amélioration des soins aux urgences et dans les maisons médicales. En même temps, il s'oppose à toute remise en question du conventionnement obligatoire des prestations médicales. Nous nous limitons ci-dessous aux principales positions des partis par rapport à ces revendications.



Liste 1 - Piraten

Les Pirates plaident pour l'extension des prestations de la CNS. La nomenclature doit être adaptée et la tarification devenir plus transparente pour les patients. La CNS doit prendre en charge intégralement le maintien de salaire en cas d'incapacité de travail dès le 3^e jour de maladie. Les Pirates s'expriment en faveur du «tiers payant généralisé». Davantage de maisons médicales et d'hospices pour personnes en fin de vie doivent être prévus. Un nouveau modèle de rémunération des médecins, basé sur la tarification à la minute, doit être introduit. A côté de la Caisse nationale de santé, une Caisse de prévention doit également voir le jour.



Liste 2 - déi Gréng

Les Verts proposent que la CNS rembourse les offres de médecine préventive et alternative, dont l'efficacité est avérée. De manière générale, la prévention doit être promue et financée par un fonds pour la santé. Une nomenclature harmonisée et transparente pour tous les actes médicaux doit être introduite et régulièrement adaptée. Les cabinets médicaux collectifs, ouverts 24h sur 24, doivent également être promus. Le tiers payant généralisé doit être introduit progressivement et des négociations menées sur l'abolition de la majoration de classe 1.

Liste 3 - LSAP

Le LSAP s'engage «en tant que défenseur d'un État social fort» en faveur du développement conséquent du système de santé. Le concept du médecin-référent doit être développé et des cabinets médicaux collectifs doivent être introduits. Les maisons médicales doivent être intégrées dans les hôpitaux et les urgences désengorgées. De manière générale, les compétences des hôpitaux doivent être mutualisées. Le LSAP prévoit une série de nouvelles prestations de la CNS et s'exprime en faveur du tiers payant généralisé.



Liste 4 - CSV

Le CSV veut élargir le catalogue de prestations de la CNS et promouvoir la médecine préventive. Le tiers payant social doit être davantage étendu et le tiers payant généralisé être d'application pour les maladies de longue durée, les maladies chroniques et les interventions chirurgicales. La clause de 52 semaine doit être remplacée par des dérogations qui garantissent que les malades de longue durée n'aient pas besoin d'avoir peur de perdre leur emploi. Les urgences doivent être ouvertes 24h sur 24 et désengorgées par les maisons médicales.



Liste 5 - KPL

Le KPL plaide pour la généralisation du tiers payant et pour l'abolition des suppléments d'honoraires pour convenances personnelles ainsi que des classes et des suppléments dans les hôpitaux. Le plafond cotisable de 5x le salaire minimum doit être supprimé, ainsi que toute participation personnelle aux frais de médicaments et des actes médicaux. Les honoraires des médecins doivent être désindexés et fortement limités. La CNS doit prendre en charge une série de prestations supplémentaires. Enfin, tous les établissements privés de santé doivent être repris par le système de santé public.





Liste 6 - DP

Le DP veut qu'il n'y ait plus de cotisations sociales prélevées sur les heures supplémentaires. L'administration de la CNS doit être fondamentalement réformée en vue de la rendre plus efficace et de faire des économies. La question du tiers payant doit être analysée « sans parti pris » et sa réforme doit être discutée avec l'AMMD, la CNS et la « Patientevertriedung ». Les services d'urgences doivent être réformés.

Comm. de l'OGBL: S'il n'y a plus de cotisations sociales prélevées sur les heures supplémentaires, ces dernières seront plus attractives. Ceci s'oppose ouvertement à l'objectif déclaré d'une meilleure conciliation entre travail et famille. Par ailleurs, cela signifierait des pertes financières pour l'assurance maladie publique.



Liste 7 - ADR

L'ADR plaide en faveur d'une caisse de maladie unique et obligatoire pour tous les salariés et indépendants et exige le maintien du conventionnement des médecins. L'ADR est par principe en faveur du tiers payant généralisé, mais à la condition que cela ne mène pas vers une médecine à deux vitesses et que cela n'entraîne pas une charge et des coûts supplémentaires pour le corps médical. Le réseau des maisons médicales doit être renforcé la nuit et le week-end, afin de décharger les urgences. Le catalogue de prestations de la CNS doit être étendu. La CNS doit continuer à être dirigée paritairement, toutefois, elle devra éventuellement comprendre également une représentation du corps médical.

Liste 8 - déi Lénk

déi Lénk

La Gauche a l'intention d'établir un plan santé qui donne une grande priorité transversale à la prévention et qui doit garantir que chaque personne qui vit au Luxembourg dispose du même accès au système de santé. Le tiers payant doit être généralisé, toutes les participations individuelles doivent être abolies et le plafond cotisable de 5x le salaire minimum doit être levé. La CNS devra prendre en charge des thérapies manuelles. Les services d'urgence doivent recevoir plus de moyens, les services ambulants doivent être renforcés et les maisons médicales doivent être étendues sur l'ensemble du territoire.



Prestations familiales

Pour l'OGBL, beaucoup trop de gens vivent au Luxembourg sous le seuil de risqué de pauvreté. En raison de la non-indexation de nombreux transferts sociaux, en particulier les allocations familiales depuis 2006, l'efficacité des transferts sociaux dans la lutte contre la pauvreté a été progressivement détériorée. Pour cette raison, l'OGBL revendique entre autres l'augmentation automatique des prestations familiales à l'évolution des prix et des salaires (Index plus) ainsi que la revalorisation de l'allocation de vie chère.



Liste 1 - Piraten

Les Pirates se prononcent, sur le long terme, en faveur d'un revenu universel de base pour tous les habitants, qui doit être développé à partir d'un impôt négatif. Il doit venir simplifier fortement l'État social. Par ailleurs, les parents doivent avoir le choix de mettre leurs enfants dans des structures d'accueil ou bien de se faire payer le montant du chèque-service (échelonné socialement), entièrement ou partiellement.

Voir nos commentaires à la rubrique [Sécurisation des parcours professionnels](#).



Liste 2 - déi Gréng

Non-traité.



Liste 3 - LSAP

Le LSAP s'engage à augmenter structurellement les allocations familiales en 2019 et à l'adapter ensuite régulièrement à l'évolution des prix. Par ailleurs, il souhaite prévoir des mesures d'aide spécifique pour les familles avec enfant menacé par la pauvreté.

Liste 4 - CSV



Le CSV vise une politique familiale qui met la «liberté de choisir» et le bien-être de l'enfant au centre des préoccupations. Il critique le fait que le «montant unique» de l'allocation familiale ait eu des conséquences négatives, particulièrement pour les familles nombreuses et veut, pour compenser, introduire une allocation complémentaire pour familles nombreuses échelonnée socialement. Par ailleurs, il veut introduire un modèle alternatif à l'ancienne allocation d'éducation pour les familles les plus fragiles. Le chèque-service accueil doit être évalué et adapté si nécessaire. De plus, une garde d'enfants gratuite à partir de 3 ans doit être introduite à l'école fondamentale.

Liste 5 - KPL



Le KPL exige une augmentation et une adaptation automatique des prestations familiales à l'évolution des salaires et du coût de la vie, sachant qu'elles ont perdu 20% de leur valeur depuis 2006. De même, il demande une revalorisation de l'allocation de vie chère qui a été adaptée pour la dernière fois en 2009.

Liste 6 - DP



Le DP insiste sur le fait d'avoir augmenté le nombre de bénéficiaires d'allocation de vie chère. Il ne prend pas position concernant l'adaptation des prestations familiales, souhaite toutefois supprimer le système actuel de chèque-service et le remplacer par un autre.



Liste 7 - ADR

L'ADR veut revenir partiellement sur la réforme des allocations familiales de 2015 et réintroduire des allocations familiales échelonnées en fonction du nombre d'enfants, dans le cadre d'une «politique nataliste». Les allocations familiales doit être à nouveau indexé et doit être exempté fiscalement. Le système actuel du chèque-services doit être remplacé par des allocations parentales, qui laissent le choix aux parents de garder eux-mêmes leurs enfants ou de les confier à des structures d'accueil. Celles-ci doivent être imposées et pouvoir être cumulées avec le congé parental.

Liste 8 - déi Lénk

déi Lénk

La Gauche exige l'augmentation de l'allocation familiale de base de 265 euros à 330 euros. Tous les montants des allocations familiales doivent être évalués et adaptés à l'évolution des prix et des salaires. A partir de 18 ans, tous les enfants de résidents qui font des études ou sont en formation doivent obtenir une allocation d'autonomie d'un montant de base de 4 800 euros par an. La cotisation patronale pour la Caisse pour l'avenir des enfants doit être réintroduite.



Lutte contre la spéculation dans le domaine du logement

En raison du manque de logements disponibles et de l'évolution rapide des prix sur le marché du logement, l'accès à des logements décents et abordables au Luxembourg est de moins en moins assuré. Pour l'OGBL, il ne suffira cependant pas d'augmenter l'offre, mais il faut activement combattre la spéculation. À cet égard, l'OGBL exige un seuil maximal pour les prix des terrains et l'introduction d'une taxe de rétention des terrains au niveau national. En outre, la construction de logements sociaux doit être intensifiée, le seuil requis pour bénéficier de la subvention de loyer doit être augmenté et des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique doivent être introduites et être échelonnées de manière dégressive.



Liste 1 - Piraten

Les pirates exigent que l'État devienne plus actif en tant que constructeur et fournisse des appartements aux familles socialement défavorisées à partir de 750 euros / mois. L'État doit coopérer avec le secteur privé pour promouvoir le logement social et une partie des réserves de fonds de pension doit être investie à cette fin. Une commission nationale des loyers dotée de pouvoirs de décision doit être mise en place pour lutter contre les abus. En outre, une «tripartite logement» sera organisée avec l'objectif de stimuler la construction de logements.



Liste 2 - déi Gréng

Les Verts veulent inscrire le droit au logement dans la constitution. Les municipalités et les sociétés publiques du logement doivent prévoir de construire de plus en plus des appartements locatifs, les loyers desquels étant adaptés aux revenus des locataires. Les personnes à faible revenu disposeront d'un accès privilégié. Il sera examiné si les fonds publics devraient investir davantage dans le logement abordable. L'impôt foncier doit être réformé, en tenant compte de la valeur réelle du terrain et de son utilisation effective. De plus, l'introduction de taxes locales doit être encouragée par la législation nationale. La loi sur le bail à loyer doit être appliquée de manière plus cohérente et complétée par une promotion de la rénovation énergétique sans augmentation supplémentaire des loyers.

Liste 3 - LSAP

Le LSAP appelle à une réforme fondamentale de l'impôt foncier afin de lutter contre la spéculation, tout en discutant d'une décharge fiscale pour les ménages vivant sous leur propre toit. En outre, le LSAP prévoit une taxe nationale sur la spéculation sur les biens immobiliers vacants et les terrains à bâtir non utilisés. Une taxe sur la valeur ajoutée doit être affectée aux terrains constructibles dont la valeur a augmenté sans qu'une construction n'ait eu lieu. L'utilisation d'expropriations de biens doit être possible afin de donner la priorité aux projets de construction publics par rapport à la spéculation. 1000 nouveaux appartements locatifs sociaux seront mis à disposition chaque année et les municipalités recevront plus de fonds pour le logement social. L'aide au logement et les avantages fiscaux doivent être améliorés. Le LSAP continue de plaider pour un frein au prix de la location.

Liste 4 - CSV

L'impôt foncier être réformé et adapté aux prix de l'immobilier actuels. Un nouveau «pacte logement» doit viser à accroître la promotion du logement locatif social et abordable. Les terrains non bâtis et les appartements vacants doivent être beaucoup plus taxés via une taxe nationale. Le montant maximum de l'allègement fiscal pour l'achat d'une maison privée devrait être augmenté. En outre, le principe de la location-vente sera introduit.

Liste 5 - KPL

Afin de réaliser le droit fondamental au logement, la KPL veut faire construire 50 000 appartements locatifs publics. Les loyers doivent être limités à 10% du revenu du locataire. Une subvention du loyer en fonction du revenu et de la taille du logement doit être accordée aux locataires d'appartements locatifs privés. Une taxe sur la spéculation, augmentée progressivement chaque année, sera introduit sur les logements vacants pendant plus de 2 ans. Les contrats de bail doivent être contrôlés pour éviter que le prix de location ne soit augmenté lorsque le locataire change. Une taxe sur la spéculation sur les terrains constructibles doit être introduit. Les aides d'État à la construction ou à l'achat de logements propres doivent être augmentées et liées aux revenus.



Liste 6 - DP

Le DP s'oppose à des «nouveaux instruments d'expropriation» qui seraient revendiqués par d'autres parties. Cela comprend les taxes sur les spéculations sur les terrains non bâtis et les biens immobiliers inhabités. Au lieu de cela, le recours aux incitations fiscales dont l'efficacité s'est avérée doit avoir priorité. L'impôt foncier doit être réformé, en prévoyant une exemption pour l'habitation principale. Le DP préconise une extension du périmètre de construction à l'aide de contrats d'aménagement. Le fonds de pension doit investir davantage dans le logement abordable. Les subventions de loyer doivent être adaptées à la situation du marché immobilier et à l'inflation. Le taux de TVA super-réduit sur les rénovations de bâtiments anciens doit être appliqué après 10 ans au lieu de 20 ans.



Liste 7 - ADR

Pour l'ADR, le problème du logement est principalement dû à la croissance excessive du pays. Il veut donc mettre l'accent tout d'abord sur une croissance dans des limites responsables. L'ADR veut obliger toutes les communes à ce que 5% de leur parc immobilier se compose de logements sociaux. Les subventions au logement doivent être sensiblement augmentées et liées à l'évolution du salaire social minimum.

L'ADR veut simplifier les normes énergétiques. L'obligation de ne plus construire que des maisons passives est rejetée en tant qu'ingérence exagérée de l'État. Le taux de TVA pour la construction d'appartements locatifs doit globalement être réduit à 3%. Une extension du paramètre de construction n'est pas un tabou pour l'ADR. Le droit de propriété doit être protégé, l'ADR refuse toute mesure coercitive et toute taxe exorbitante.

Liste 8 - déi Lénk

déi Lénk

La Gauche veut lancer un vaste programme de construction de logements locatifs publics et créer un «service public de l'habitat», qui doit également piloter un programme de rénovation énergétique. L'investissement du fonds de pension dans l'immobilier doit être limité au seul logement abordable. Les promoteurs publics doivent être renforcés et le parc de logements publics comprendre uniquement des logements locatifs. Une TVA sur la conversion des terres en terrains à bâtir doit être introduite. L'imposition d'une taxe municipale sur les terrains à bâtir, qui sont restés inutilisés pendant trois ans, doit devenir obligatoire. Le dépassement du prix de location maximal de 5% de la valeur de référence doit être strictement interdit. Le principe que la «propriété oblige» doit être inscrit dans la constitution.



Impôts

L'OGBL a salué la réforme fiscale en 2017, car elle compensait partiellement les pertes de pouvoir d'achat des années précédentes. Cependant, des problèmes majeurs demeurent: les entreprises paient de moins en moins d'impôts, les revenus du capital sont beaucoup moins imposés que le travail (régime des «stock options» par exemple) et la progressivité de la fiscalité des individus a perdu en efficacité. Dans l'intérêt d'une plus grande justice fiscale, l'OGBL exige la révision du taux maximal de l'impôt sur le revenu, l'ajustement du taux d'imposition à l'évolution des prix, l'égalité de traitement des résidents et des travailleurs frontaliers et la réintroduction de l'impôt sur la fortune.



Liste 1 - Piraten

À long terme, les pirates veulent remplacer le système fiscal actuel par un impôt sur le revenu négatif. A plus court terme, le système fiscal devrait être radicalement simplifié, l'objectif étant que la déclaration fiscale pourra être rempli sur un sous-bock. Les classes d'impôt actuelles 1, 1a et 2 devraient être supprimées et les familles avec enfants devraient recevoir des crédits d'impôt supplémentaires. En général, toute forme de cohabitation devrait être soumise aux mêmes lois fiscales et successorales.



Liste 2 - déi Gréng

Les Verts veulent supprimer l'imposition commune des mariés et des pacés et la remplacer par une assiette fiscale individuelle avec une allocation de base transférable. Les pratiques d'évasion fiscale des sociétés multinationales devraient être rendues impossibles et les autorités fiscales être augmentées en termes de personnel. L'imposition des monoparentaux devrait être allégée davantage, si cela s'avère nécessaire. L'impôt sur les sociétés ne devrait pas être réduit davantage et le régime des stock-options devrait être progressivement ramené à zéro et donc supprimé. En général, les Verts réclament une réforme fiscale écologique qui augmenterait les charges sur l'utilisation des ressources et abaisserait l'imposition de la main-d'œuvre, dans une logique d'équité sociale et sans augmenter la charge fiscale globale.



Liste 3 - LSAP

Le LSAP veut assurer une imposition plus équitable du travail et du capital. Il considère la dernière réforme fiscale comme une première étape importante pour aller dans cette direction. Le crédit d'impôt pour les salariés et les retraités doit être augmenté dans le but d'exempter le salaire minimum de l'impôt sur le revenu. La classe fiscale 1a doit être rendue plus attractive pour les bas revenus et rapprochée de la classe 2. Le LSAP vise à introduire l'imposition individuelle à long terme. L'impôt sur les sociétés ne doit pas être réduit davantage, mais l'imposition du facteur travail allégée, entre autres par une plus imposition plus élevée des gains de productivité en raison de la numérisation (par exemple taxe sur les robots). Le LSAP préconise une taxe globale sur les transactions financières. Le régime spécial des «stock op-

tions» doit être complètement supprimé, après une période de transition.

Liste 4 - CSV

Le CSV vise un allègement fiscal supplémentaire pour les bas salaires. Ainsi, l'allocation de base figurant dans le barème de l'impôt devrait être portée à 12 000 euros. S'il y a une marge de manœuvre, l'adaptation du crédit d'impôt devrait permettre de réduire le «Mittelstandsbuckel». La classe 1a devrait être revue afin de parvenir à un rapprochement tarifaire avec la classe 2. Le régime des «stock options» doit être supprimé, mais des avantages fiscaux pour les investissements à long terme dans l'entreprise, en particulier dans le domaine des start-ups, sont prévus. Le CSV s'oppose à l'imposition sur les droits de succession en ligne directe et à l'impôt sur la fortune. En ce qui concerne la fiscalité des entreprises, CSV souhaite abaisser le «taux d'affichage» de 26% à 20%, tout en élargissant la base imposable. Les «rulings» devraient être limitées à un minimum. Le CSV soutient en outre des allègements fiscaux pour le capital-risque afin d'encourager la création de start-ups.



Comm. de l'OGBL: Le CSV veut donc soulager davantage les entreprises, en dépit des réductions déjà réalisées de la fiscalité des entreprises ces dernières années. Cela implique soit une augmentation de la pression fiscale sur les salariés, soit, pour les pouvoirs publics, des goulets d'étranglement du côté des recettes.

Liste 5 - KPL

Le KPL veut instaurer un ajustement annuel du barème de l'impôt au coût de la vie. La progression dans le barème doit être aplatie par un aplanissement de différentes tranches, parallèlement à l'ajout de plusieurs tranches supplémentaires pour les revenus élevés et très élevés. Le taux d'imposition maximal doit être porté à 56%. La classe 1a doit être supprimée et les personnes concernées doivent être mises en classe 2. L'impôt sur la fortune doit être réintroduit et l'impôt sur les sociétés augmenté pour les moyennes et grandes entreprises. Les revenus du capital doivent en général être imposés plus lourdement, de même les fonds d'investissement. La KPL préconise une taxe sur toutes les transactions boursières. Les «rulings» devraient être abolies et l'évasion fiscale, la fraude et le blanchiment de capitaux systématiquement combattus.





Liste 6 - DP

Le DP souhaite baisser davantage la charge fiscale sur les classes moyennes et les familles. L'imposition individuelle facultative introduite par la réforme fiscale devrait être progressivement généralisée avec l'objectif d'introduire un système fiscal « neutre » à moyen terme. Les avantages fiscaux devraient être liés à la présence d'enfants et non au fait d'être marié ou pacsé. Le DP s'oppose à un impôt sur les successions en ligne directe. Au niveau de l'UE, une « concurrence fiscale équitable » doit rester possible et aucune taxe sur les transactions numériques ou financières ne doit être introduite. Le site économique du Luxembourg doit rester fiscalement attractif et un allègement supplémentaire pour les petites et moyennes entreprises est prévu. Les investissements dans les start-ups doivent être fiscalement encouragés.

Comm. de l'OGBL: Le DP souhaite donc un allègement fiscal supplémentaire pour les petites et moyennes entreprises. Ici le même commentaire vaut que pour le CSV.



Liste 7 - ADR

L'ADR s'oppose à toute nouvelle augmentation des taxes et des impôts, en particulier de l'imposition de la consommation qui vise à modifier les habitudes de consommation. Le barème de l'impôt doit être régulièrement ajusté à l'inflation, et la tranche la plus basse également adaptée à l'évolution du salaire minimum. La classe 1a doit être supprimée. L'ADR veut également augmenter les crédits d'impôt pour soulager les bas salaires. Le régime des « stock-options » doit être analysé pour détecter d'éventuels abus. L'ADR s'oppose à l'imposition sur les droits de succession en ligne directe et à une augmentation de l'impôt sur l'héritage. En ce qui concerne la fiscalité des entreprises, la compétitivité des entreprises luxembourgeoises doit être défendue dans toutes les négociations internationales, selon le principe « priorité pour les entreprises luxembourgeoises ». En général, il faut toutefois veiller à ne pas attirer davantage d'entreprises « étrangères », qui alimenteraient encore la croissance. En général, l'imposition des entreprises devrait rester au même niveau.

Liste 8 - déi Lénk

deï Lénk

La Gauche revendique une plus forte imposition des entreprises en augmentant aussi bien les taux d'imposition que l'assiette fiscale. L'imposition des revenus du capital et des biens immobiliers devrait être progressivement assimilée à l'imposition des revenus du travail. Les régimes spéciaux existants, par ex. les « stock options » seront supprimés. La progressivité du barème fiscal doit être désamorcée pour les faibles revenus et renforcée pour les hauts revenus, le taux d'imposition maximal étant porté à 48%. Le barème de l'impôt doit être adapté automatiquement à l'inflation et les différentes classes être combinées en une seule, la composition des ménages étant pondérée par des unités de consommation. L'impôt sur la fortune devrait être réintroduit et un débat sur l'imposition des droits de succession en ligne directe doit être engagé. Dans l'esprit d'une fiscalité écologique, la gauche souhaite instaurer une écotaxe directe pour toutes les entreprises sur base du principe du bonus-malus et taxer plus fortement les émissions de polluants. Sur le plan international, la gauche s'oppose au dumping fiscal, à la concurrence et à l'évasion fiscale et exige une taxe européenne sur les transactions financières.





OGBL



Mir maachen Zukunft.
Constructeur d'avenir.



www.facebook.com/ogbl.lu



twitter.com/OGBL_Luxembourg

www.ogbl.lu